

Compte rendu de la séance du 12 septembre 2017

Représentés: Joël LABORIE par Céline CHARRIAUD, Alain BACHELLERIE par Frédéric BARTHELEMY, Ludovic CHESNEAU par Thierry VALETTE, Sabrina PORTAL par Joëlle SABOT, Max FRIC par Thierry ANGLADE

Absents excusés: Christophe DUMAS, Thierry VASLIN, Alain JULIEN, Michel DAUSSE, Patrick ROZIERE, Christian DANIAS, Bernard THEROND, Marie-Thérèse BARTHOLOME, Bernard MARTINEZ

43 élus 29 présents 34 votants

Attribution Marché investissement voirie 2017

Sébastien ROUX sort de la salle et ne prend pas part aux discussions et à la délibération.

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres après analyse par le maître d'œuvre, le conseil municipal retient l'offre de l'Entreprise Marquet pour le Programme investissement voirie 2017, au montant HT de 146 016,60€ HT (soit 175 219,92€ TTC) et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision et à la poursuite de l'opération.

vote: 33/33

Modifications sur le marché réseau chaleur avec chaufferie et sur celui de réhabilitation du presbytère en logements

Le conseil valide les travaux supplémentaires pour:

- Le chantier "chaufferie-bois avec réseau chaleur ", pour améliorer la sécurité, pour un montant de 11 918,00€ HT sur le lot n°1 (gros oeuvre, terrassement, VRD) et 1 174,60€ HT sur le lot n°3 (serrurerie).
- Le chantier de réhabilitation de l'ancien presbytère en logements", les travaux de maçonnerie et gros oeuvre, pour un montant de 9 866,84€ HT, relatifs à l'aménagement des extérieurs (revêtement du cheminement), pour améliorer la qualité, la durabilité et l'entretien ultérieur à prévoir.

vote: 34/34

Assainissement collectif du village de Chamberbon

1 - acquisition terrain

Dans le cadre du programme de réhabilitation du système d'assainissement du village de Chamberbon, les élus valident l'installation de l'équipement sur un terrain d'environ 1414 m² aujourd'hui privé (une portion de 741 m² de la parcelle cadastrée ZD n°26 et une portion de 683 m² de la parcelle ZD n° 27), compte tenu de la compatibilité du sol de ces parcelles pour le traitement prévu et le profil topographique du terrain bien approprié. Le prix de vente est de 6€/m² et l'ensemble des frais de dossier à la charge de la commune.

Vote:34/34

2 - Convention de groupement de commande avec le SIAEP.

Le Syndicat des Eaux, durant ce chantier, effectuera des travaux d'entretien et de remplacement sur son réseau d'eau potable. En jumelant ainsi ces interventions, Commune et Syndicat pourront réduire les coûts et obtenir des tarifs attractifs auprès des fournisseurs et prestataires.

Vote:34/34

Autres décisions:

- Suite aux enquêtes publiques qui se sont déroulées en mairie du 07 au 23 août 2017, le conseil se prononce pour le déclassement et la cession des terrains sollicités par M. et Mme DOMERGUE à Peyrelade, commune déléguée de Sériers, et pour le déclassement du passage entre la voie communale n°8 à la route départementale n° 48 dans le bourg de Neuvéglise. (Mme Maud Domergue a quitté la salle et n'a participé ni aux discussions ni au vote)
- Approbation du plan de financement des travaux de rénovation thermique de la gendarmerie et sollicitation d'une subvention régionale;
- Décision modificative pour régularisation du budget de la commune;
- Autorisation donnée au Maire pour signer la convention tripartite avec l'USS football et l'IME pour l'entretien du terrain de foot Fillon en lien avec son utilisation pour la saison.

Votes: 34/34 (et 33/33 pour la 1ère).